

de la Commune de PIOLENC

Nombre de membres

Afférents au CCAS :

En exercice :

délibération :

Séance du 08 mars 2022

L'an deux mil vingt deux
Le 08 mars à 18 heures 30

Date de convocation
2022

Les membres du C.C.A.S. de cette Commune, régulièrement convoqués, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'espace Trintignant et à ce titre exceptionnel en vertu :

Vu la loi n°2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire ;

Vu la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise, et notamment son article 6 ;

Vu le décret n°2020-1257 du 14 octobre 2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire ;

Vu la capacité d'accueil de l'espace Trintignant arrêtée à 40 personnes afin de permettre une distanciation nécessaire entre les personnes.

Date d'affichage
2022

Présents :

Absents :

Rapporteur :

Délibération n° 1

*DEBAT D'ORIENTATION
BUDGETAIRE 2022*

Le rapporteur expose :

Chaque année, dans les deux mois précédant le vote du budget, un débat sur les orientations budgétaires du CCAS est inscrit à l'ordre du jour du Conseil d'Administration.

Suite à la promulgation le 7 août 2015 de la loi NOTRe, les modalités de présentation ont été modifiées.

Il est ainsi spécifié :

L'article L 2312-1, du Code général des collectivités territoriales dispose que Dans les communes de 3500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que la

Rapport d'orientation budgétaire 2022 du Centre Communal d'Action Sociale

Le rapport d'orientation budgétaire constitue l'un des moments du CCAS, dont l'objectif de ce débat est d'éclairer les élus de la commission d'engager une discussion sur les orientations budgétaires à venir.

Il donne lieu à une délibération ayant pour seul objet de prendre acte de la tenue de ce débat.

Il est également rappelé les obligations de transparence liées à ce document : il doit être communiqué en intégralité au public notamment par une mise en ligne sur le site internet communal.

Éléments de contexte :

L'impact de la crise sanitaire, qui persiste depuis deux ans, s'est fait sentir encore une fois sur nos budgets de 2021 par une augmentation de nos dépenses, en secours d'urgence et alimentaire.

Les demandes d'aides diverses ne diminuent pas. Elles concernent surtout, les retards de paiements de facture d'énergie et d'eau, et du soutien alimentaire qui ont été les principales demandes.

Nous constatons toujours une paupérisation de certains de nos administrés, en particulier des mères célibataires, des personnes âgées isolées et des personnes aux RSA.

Analyse des résultats:

Afin d'avoir une vision plus juste de la situation comptable et budgétaire du CCAS, le budget 2022 reprend les résultats suivant tels qu'ils ressortent du compte de gestion comptable.

Recettes 2021 : 37 841,71 €

Dépenses 2021 : 22 561,36 € soit un excédent de 15 280,35 €

- Le résultat de clôture 2020 : **11 229,43 €**

- Résultat de l'exercice 2021 : **15 280,35 €**

- soit un excédent de clôture 2021 : **26 509,78 €**

Les dépenses de gestion courante:

Chapitre 011

Fournitures de petit équipement, fournitures administratives, location photocopieur, maintenance, documentation générale et technique, autres frais, fêtes et cérémonies, affranchissement.

Dépense 2021 : 6 976,25 €

Prévision 2022 : 33 370,00 €

Charges du personnel :

Chapitre 012

La personne mise à disposition au CCAS est payée par la mairie à raison de 26 heures par semaine.

Le mardi et jeudi de 8 h à 12 h et de 13h30 à 18 h

Le mercredi 8 h à 12 h et de 13 h30 à 17 h

Durant la COVID 19 elle est en télétravail le mercredi et le jeudi.

6451 - Assurances bénévoles URSSAF

Dépense 2021 : 76,00 €

Prévision 2021 : 80,00 €

Charges gestions courantes :

Chapitre 65

Autres contributions obligatoires

Nous renouvelons tous les ans une convention (FDUSL) auprès du Conseil Général de Vaucluse, qui nous aide financièrement, auprès de l'EDF, la SAUR, et le fond de solidarité logement (avance sur caution et abonnement branchement en eau et électricité.

6558 - Convention annuelle

Dépense 2021: 2 315,42 €

Prévision 2021: 2 500,00 €

Secours d'urgence: chapitre 65

6561 - GAZ, EDF, SAUR, fuel, bois de chauffage.

Pour EDF et la SAUR la prise en charge est une fois par an à hauteur de 200 €
Si la personne ne rentre pas dans les critères de la commission du FIE.

Dépenses 2021.....	3 476,84 €
Prévision 2022.....	4 500,00 €

Aides :

6562

- Aides alimentaires (3 mois à 6 mois) par l'intermédiaire des épiceries solidaires (secours catholique, le lien et la croix rouge).

Des bons de 25 € sont aussi attribués pour l'achat de produits frais.'

- Cantine : 3.10 € le repas prise en charge suivant la situation familiale de 1 à 3 mois

- Centre de loisirs 45€ la semaine prise en charge 2 semaines maxi par enfant.

- Aides prothèse dentaire et auditive ainsi que les lunettes 300 € par an, si la personne ne rentre pas dans le cadre de la complémentaire santé solidaire.

- Aide hospitalisation non remboursée 200 €

Dépenses 2021.....	9 716,45 €
Prévisions 2022.....	12 600,00 €

Montant total des dépenses de gestion courante : 55 050,00 €

Toutes les aides sont accordées sur dossier

Les justificatifs de ressources et de dépenses, nous permettent de calculer si la personne peut prétendre à une aide en calculant son coefficient.

Ressources- Dépense = Reste à vivre : par le Nbre de personne = Coefficient

Il est aussi pris en compte le changement de situation familiale, divorce, chômage, santé et décès.

Les recettes de fonctionnement:

Les recettes principales de fonctionnement du CCAS proviennent des subventions de la commune et du département ainsi que des concessions funéraires.

7031 - Les concessions du cimetière et du columbarium sur lesquelles le CCAS perçoit un versement de 30% de la redevance par la commune.

Recette 2021. 2 445,00 €
Prévision 2022. **1 825,22 €**

7473 - Subventions départementales

ADPA (Allocation départementale personnalisée à l'autonomie)
Financement 12.20 € par dossier (75 en 2021).

Recette 2021..... 915.00 €
Prévision 2022 **915.00 €**

7474 - Subvention communale

Recette 2021.....35 000,00 €
Prévision 2022.....**25 600,00 €**

Montant total des Recettes 2022.....**55 050,00 €**

Les deux sections doivent être équilibrées en dépenses et en recettes.

Taches diverses du CCAS.

Nous aidons à l'élaboration de divers dossiers :

- CAF, APA (aide personnalisée à l'autonomie), MDPH.
- CSS (complémentaire santé solidaire) qui permet l'accès aux soins, et aux prothèses dentaires et auditives ainsi qu'aux lunettes, sans avance de frais pour les ressources inférieures à 1007 € par mois.
- Dossier d'Aide alimentaire concernant les enfants qui n'ont pas les ressources nécessaires pour placer leurs parents en établissements spécialisés ou EPHAD
- Surendettement.
- Retraite et réversion.
- Demande de logements sociaux.

Nos actions :

Nous essayons d'aider et de faire un suivi régulier, avec appel téléphonique toutes les semaines pour prendre des nouvelles des personnes âgées vulnérables en cas de canicule ou de grand froid et voir éventuellement leur besoin et leur attente.

Nous participons auprès de l'EPHAD à des animations, lotos, et colis de Noël.

Le Club des amis de Piolenc :

Pour éviter l'isolement de certains séniors suite de la fermeture du foyer du 3^{ème} âge, nous avons ouvert un club, plus dynamique qui est subventionné par la commune pour un montant de 10 000 € par an.

Cette aide financière nous permet d'effectuer des animations, des concours de boules, de scrabble, des sorties d'une journée et d'ouvrir tous les mercredis une salle à l'acampado.

Les personnes peuvent se rencontrer et discuter autour d'un café ou jouer à différents jeux.

En partenariat avec l'ASEPT PACA financé par les caisses de retraite, nous avons commencé des ateliers.

Atelier de gymnastique préventive.

Atelier de mémoire.

Atelier d'Initiation à l'informatique à partir de mars.

Atelier de Sophrologie en septembre.